

LA PROTOHISTOIRE DE LA COLONISATION CONGOLAISE

LES ANNÉES D'ÉVÉNEMENTS INCONNUS DES ANCÊTRES

Isidore NDAYWEL

È NZIEM,

Professeur émérite
de l'Université de
Kinshasa ;

Membre de l'Académie
Congolaise des
Sciences et de
l'Académie Africaine
des Sciences
Religieuses, Politiques
et Sociales ;

Membre
Correspondant
honoraire de
l'Académie Royale
des Sciences d'Outre-
Mer de Belgique.
isidorendaywel@
yahoo.fr



n était en 1482. Sur la côte, les gens se sont tous précipités vers la grande eau, l'océan¹. Tout est parti des jeunes à la pêche. Ils ont vu, dans le lointain de la mer, des espèces de cornes de chèvre plantées sur la ligne de l'horizon. Celles-ci se sont mises à surgir du fond de l'eau, à augmenter drôlement de taille et à ressembler à des bouts de bois secs. Elles auraient continué à grossir, au fur et à mesure que le temps passait, jusqu'à donner à voir qu'elles étaient plantées sur des pirogues gigantesques. Plus de doute, ces immenses embarcations avançaient dans la direction de la côte. Raison pour laquelle les jeunes pêcheurs étaient venus amener tout le village.

Hommes, femmes et enfants, étaient présents pour comprendre ce qui se passait ; ils étaient loin d'imaginer que ce spectacle insolite marquait la fin d'une époque et le début d'une autre : le temps des événements inédits, dont les ancêtres n'avaient jamais imaginé l'existence.

Les grandes pirogues étaient des bateaux. Leur taille dépassait tout entendement. De plus, elles portaient des ailes de couleur blanche, des voiles. Dès qu'elles furent à l'approche, il fut possible de distinguer des occupants, du moins quelques individus. Quel prodige ! Ils étaient tous blancs, enfermés dans des habits jusqu'au cou, avec des couvre-chefs tout autant étranges.

Les Congolais découvrent les *mindele*

Des hommes tout blancs ? Ils ne pouvaient être que des revenants puisque les vivants sont plutôt noirs.

¹ On reprend ici quelques données d'une étude antérieure ; NDAYWEL È NZIEM, I., « Regards africains sur les produits importés à partir des faits congolais », COLLIN, F. et al. (éds), *Eduquer en pays dominé (Afrique, Amériques, Europe)*, Paris, Karthala, 2019, pp. 140-164.

La foule se mit à murmurer : *mindele ! mindele !* c'est-à-dire, *revenants ! revenants*² ! Voir des revenants, sortir du royaume des morts, du fond de l'océan ! Quel spectacle traumatisant ! Puisqu'ils avaient pris la direction du village, c'est qu'ils étaient en terrain connu. Il s'agissait, sans nul doute, des ancêtres, sans doute fatigués de leur éloignement. Ils avaient décidé de revenir en visite chez les vivants. Le gigantisme de leurs embarcations, leur tenue étrange, comme la couleur bigarrée de leurs barbes et cheveux, noirs, rouges et blancs, à la manière des épis de maïs, tout cela n'était-il pas la preuve de leur origine supranaturelle ? Le chef de ces « *mindele* » s'appelait Diogo Caô.

Relisons le récit de l'arrivée de ce navigateur, Diogo Cão, à l'embouchure du fleuve Congo³. La « découverte » était toute relative. Les Portugais connaissaient déjà l'existence de grands fleuves en Afrique (ils avaient déjà vu l'embouchure du Niger !) ; ils avaient déjà noté que des Africains étaient « noirs » et savaient les différencier. Si nouveauté et découverte il y avait, elles se situaient dans les rangs des autochtones qui n'avaient jamais vu d'Européens, ni d'embarcations de la taille des caravelles du XVI^e siècle. Par simple effet géographique, ces navires avaient apparu sur la ligne de l'horizon, paraissaient comme provenant, non pas du lointain, mais du « fond de l'océan », là où les esprits des ancêtres s'incarnent dans des corps blancs⁴.

Cette découverte était si extraordinaire que ce récit a subsisté dans le temps et qu'il s'est propagé dans l'arrière-pays. Pour preuve, les Pende, qui ne constituent pas une population côtière, possèdent, dans leur tradition, la reproduction de ce récit :

*Nos pères vivaient confortablement dans la plaine de Luabala. Ils avaient des vaches et des cultures ; ils avaient des marais de sel et des bananiers. Tout à coup, ils virent sur la grande mer surgir un grand bateau. Ce bateau avait des ailes toutes blanches, étincelantes comme des couteaux. Des hommes blancs sortirent de l'eau et dirent des paroles qu'on ne comprenait pas*⁵.

Le spectacle était traumatisant, mais il était encore dans l'ordre du possible. Des hommes blancs, vêtus de la tête au pied, à bord de grandes

2 W.G.L. RANGLES, *L'ancien royaume du Congo des origines à la fin du XIX^e siècle*, Paris-La Haye, 1968, p. 88.

3 C'est le navigateur portugais, Diogo Cão qui, le premier, atteignit l'embouchure du fleuve Congo, en 1482, probablement le 23 avril, si l'on considère que le *padrão* portait le nom de *padrão São Jorge*, la fête du saint Georges tombant à cette date précise. Dans cette étude, la distinction sera de mise entre *Kongo* (ancien royaume côtier) et *Congo* (double espace national, Congo/Kinshasa et Congo/Brazzaville) ; cette distinction, purement graphique, n'était pas d'application dans les anciens textes.

4 J. VAN WING, *Études Bakongo*, vol. 1 : *Histoire et sociologie*, Bruxelles, IRCB, 1921, p.147.

5 G.L. HAVEAUX, *La tradition historique des Bapende orientaux*, Bruxelles, IRCB, 1954, p. 54. La description des voiles du bateau (ailes étincelantes) et de la langue incompréhensible des nouveaux venus (le portugais) est d'une rigoureuse exactitude.

embarcations pouvant contenir des villages entiers, portant des objets étranges en mains et tenant un langage incompréhensible, ne pouvaient provenir que de « l'autre monde ». Puisqu'ils ne peuvent apparaître que sur les lieux où ils auraient vécu autrefois, c'est que ces revenants avaient quelques liens avec des vivants qu'ils venaient visiter.

Deux attitudes allaient rassurer davantage les autochtones. D'abord, le geste anesthésiant d'offrir des cadeaux « merveilleux » au roi du Kongo lors du premier contact ; ensuite, la restitution des « otages », en 1487, qui avaient été emportés lors du précédent voyage. Ces derniers, revenant du soi-disant « pays des ancêtres » ne tarissaient pas d'éloge, on le devine, sur ce qu'ils avaient vu dans cette Lisbonne de la Renaissance. Ils devaient avoir vanté surtout les « merveilles immobilières » notamment les cathédrales et les châteaux. On devine qu'ils aient été impressionnés également par les voitures tirées par des chevaux ainsi que par les costumes de ces Portugais de la fin du XVI^e siècle. Plus de doute, pour le roi congolais. Il fallait composer avec les nouveaux venus.

Dans l'entendement local, derrière des prodiges et des prouesses, il y a un esprit et, partant, un rituel spécifique pour y accéder. Donc, pour accéder aux « merveilles » du Blanc, il fallait communier à sa « force vitale » en adoptant sa cosmogonie (le christianisme). Cette démarche de captation de cette force, avait-on compris, passait par un rituel que l'Étranger appelait « baptême ». Voilà pourquoi le premier « produit » importé, qui ait été revendu, a été curieusement le baptême. L'ambiguïté de la première traduction en kikongo de ce concept donne la mesure exacte de la méprise qui l'accompagnait. En effet, « se faire baptiser » se traduisait par « *manger le sel... du Blanc* » (*curia mungu*)⁶. Et, si le roi était pressé d'être soumis à ce rituel, c'est parce qu'il devait se rendre au front pour faire la guerre. Il voulait y aller nanti de cette « force nouvelle ». Dès les premiers instants, il ne cacha pas son ambition de « nationaliser » le baptême ; puisqu'il interdisait que cela soit donné à n'importe quelle personne, surtout pas aux autres rois du voisinage. Le recours au crucifix, comme « fétiche exotique », à utiliser en renfort au « fétiche » du terroir, particulièrement à la guerre et même à la chasse, avait connu une longue durée.

Que le roi du Kongo, *Nzinga Nkuwu* ait pris le prénom de son homologue du Portugal (Jean, Dom João), qu'il en ait été de même de son épouse, la reine (Éléonore, Dona Leonor), et du fils héritier (Alfonse, Dom Afonso), cela s'est réalisé en conformité avec une tradition typiquement congolaise. L'homonymie est une manière d'établir un lien ontologique avec un ancêtre, un parent ou un grand homme reconnu. Un lien particulier s'instaurait avec cette personne, au point de partager avec l'intéressé les mêmes relations. Tout était donc fait, au royaume du Kongo, pour s'emparer de la force vitale des étrangers.

6 F. BONTINCK, et D. NDEMBE NSASI, *Le catéchisme kikongo de 1624, : réédition critique*, Bruxelles, ARSOM, 1978, p. 269.

La commande que fit le roi du Kongo d'un fort contingent d'expatriés fut conforme à cette logique. Le roi voulait *moderniser* son royaume mais les nouveaux-venus entendaient le *civiliser*. La spécialité des « coopérants » réclamés et qui débarquèrent au Kongo, en 1491, dans le cadre de cette grande expédition, était significative : ils étaient « *prêtres, maçons et charpentiers* », ce qui confirme la fascination créée par les témoignages des sujets du roi ayant séjourné au Portugal sur l'architecture lusitanienne. Le transfert de technologie, tant désiré, n'aura jamais lieu. S'il existe une histoire missionnaire de ce royaume, celle de son architecture est inexistante. En dehors des ruines de l'église de São Salvador, il n'existe nulle part celle d'un palais royal ou d'une résidence de gouverneurs de province et autres membres de la noblesse.

Les Congolais : de l'ancestralité à la quête de la modernité nouvelle

Arrêtons-nous un instant sur l'existence des Congolais d'avant les Blancs. Comment étaient-ils ? Le Portugais Duarte Lopes qui vivait au Kongo au XV^e siècle a fait d'eux cette description à Rome auprès de l'humaniste Filippo Pigafetta (1591) qui l'a transcrite :

Hommes et femmes, ils sont noirs ; quelques-uns le sont moins, tirant sur l'olivâtre. Ils ont les cheveux crépus et noirs, certains les ont roux. La stature des hommes est de moyenne grandeur ; sauf leur peau noire, ils ressemblent aux Portugais. Leurs lèvres ne sont pas épaisses comme celles des Nubiens et des autres Noirs. Aussi leurs visages sont-ils gros et fins, variés comme ceux des habitants de nos pays, et non comme ceux des Noirs de Nubie et de Guinée qui sont difformes⁷.

Ici comme ailleurs, l'homme congolais était déjà animé par le souci du progrès technologique compris comme la volonté permanente d'améliorer ses « manières de vivre⁸ » et de sortir des contraintes de la nature. L'histoire archéologique de la région l'atteste. Mais, l'appétit de la modernité allait encore plus loin, attisé, comme il allait le devenir, par le surgissement de nouveaux désirs, la recherche de nouvelles consommations, voire la découverte de nouveaux pouvoirs cimentant de nouvelles identités et creusant de nouveaux clivages⁹.

Cette démarche instinctive de « recherche du progrès » aurait été le versant d'une autre préoccupation qui lui avait servi de soubassement, celle de percer les secrets de la nature ambiante et de trouver des réponses à ses énigmes. Les contes et les fables étiologiques constituaient le grand livre

7 F. PIGAFETTA, *Description du royaume du Congo et des contrées environnantes* (trad. de l'italien par W. Bal), Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1963, pp. 19-20.

8 Cette quête est permanente et demeure d'actualité, voir : de G. VILLERS, B. JEWSIEWICKI, et L. MONNIER, *Manières de vivre : l'économie de la débrouille au Congo/Kinshasa*, Tervuren-Paris, MRAC-L'Harmattan, 2001.

9 J.L. VELLUT, *Itinéraires croisés de la modernité : Congo belge (1920-1950)*, Tervuren-Paris, MRAC-L'Harmattan, 2000, introduction.

oral dans lequel se trouvaient consignées toutes les « réponses », réelles ou mythiques, qui servaient de « matières » à la scolarisation et à l'éducation traditionnelle, le soir au coin du feu.

Ces récits étiologiques relataient l'origine des rites, des institutions ou des techniques. Par-dessus tout, ils expliquaient certaines particularités physiques ou comportementales : pourquoi le chien aime la compagnie des humains ? Pourquoi le coq chante au petit matin ? Pourquoi le soleil revient chaque jour, et la lune tous les vingt-huit jours ? Pourquoi le perroquet a quelques plumes rouges ? Pourquoi la mort existe-t-elle et depuis quand ?

Sur ce dernier questionnement éminemment philosophique, deux contes différents tentent de fournir des « réponses ». La mort ne serait pas la résultante d'une « chute » ; elle serait la conséquence d'une sorte de dérèglement social.

Dans le premier récit, elle serait la conséquence d'une curiosité et d'une indiscrétion mal placées¹⁰, défauts à proscrire à tout prix :

Un jour, dans un côté d'un village, un tireur de vin de palme voulut aller vérifier si sa gourde était remplie. Le même jour, de l'autre côté du village, une femme quitta sa case pour aller ramasser des champignons. Arrivée dans la forêt, la femme vit le tireur de vin de palme au pied du palmier. Soudain, elle le vit détacher son tronc du reste de son corps, à la hauteur du nombril. Elle vit ensuite le tronc grimper sur le palmier ; seul l'intestin reliait encore les deux parties du corps de ce tireur de vin. Arrivé en haut, l'homme constata qu'il y avait quelqu'un qui l'observait. Il prit tranquillement sa gourde, descendit du palmier, appela la femme et lui dit : « Moi je suis une créature de Dieu, je lui appartiens. Tu n'as rien vu, rien entendu ! Si une seule fois tu rapportes ce que tu viens de voir dans cette forêt, les troncs se multiplieront ». Rentrée chez elle, la femme ne fut pas capable de garder longtemps le secret ; elle le dévoila quelques jours plus tard à son mari. Dès qu'elle eut terminé de parler, son tronc se détacha du reste de son corps, à la hauteur du nombril et elle mourut. Son mari se mit à pleurer en poussant des cris. Le voisin, qui entendit ses cris, se précipita pour savoir ce qui se passait. Le mari lui rapporta l'histoire et aussitôt, il se coupa en deux et mourut à son tour. Le voisin, tout effrayé, courut chez lui tout affolé. Son épouse lui demanda ce qui le mettait dans cet état. Il raconta ce qu'il venait de voir et, aussitôt son récit terminé, il se coupa en deux. Et, ainsi de suite... La mort fit son apparition dans le village, qui ignorait jusqu'à son existence. Certains habitants quittèrent le lieu en silence. Arrivés ailleurs pour s'installer, ceux qu'ils trouvèrent s'enquirent de la raison de leur déménagement. Ils racontèrent la raison de leur fuite, et voilà que la mort s'introduisit dans ce village et, de village en village, se répandit dans le monde entier¹¹.

10 La sagesse populaire est fondée sur trois principes (inscrites dans la statuaire par trois singes incarnant par leurs positions ces principes) : « ne pas regarder, ne pas écouter, ne rien dire ! » ou encore, « le mari de ma mère s'appelle *papa* et la femme de mon père s'appelle *maman* ! »

11 C. FAÏK-NZUJI, *Sources et ressources : panoramas des cultures fondamentales de la RDC*,

L'autre récit justifie le même fait par une ingratitude plus que condamnable :

Il y a très longtemps, la Mort était gravement malade. Personne n'osait lui porter secours. Un homme, la voyant souffrir, eut pitié d'elle et décida de la guérir. Il lui apporta une amulette au pouvoir prodigieux. « Je suis venu pour te sauver ! », dit-il à la souffrante. La Mort prit le gri-gri qu'elle passa autour de son cou. Elle retrouva sa santé. À peine fut-elle guérie qu'elle se mit à danser de joie... Mais soudain, elle saisit son bienfaiteur et lui dit : « À présent, tu m'appartiens pour l'éternité ». Lâche-moi ! s'exclama l'autre. Il n'en est pas question ! répondit la Mort. Quoi que tu fasses, je ne te lâcherai pas ». La dispute s'aggravait lorsqu'une femme arriva. L'homme lui expliqua la situation et la Mort lui proposa ensuite sa propre version des faits. Mais la passante n'y comprenait rien. Aussi, la Mort eut-elle une idée astucieuse : « Ô ma belle étrangère, dit-elle, si tu es généreuse et que tu veux le sauver, va, épouse-le et donne-lui des enfants. C'est à cette condition qu'il sera libre. Ma seule exigence est que tous vos descendants m'appartiendront à la fin de leurs jours ! » Soucieux d'être libéré, le prisonnier regarda la nouvelle-venue d'un air suppliant. Succombant à son charme, cette dernière rassura la cruelle ingrate : « Soit, j'accepte ta proposition. Je m'en vais donc l'épouser ». Ils repartirent tous deux satisfaits, et se marièrent le lendemain. Ils eurent de nombreux enfants. La Mort, cependant, n'oublie jamais sa promesse. Depuis ce temps-là, elle réclame et emporte toute personne arrivée au terme de son existence. Aussi, la femme, en donnant la vie, apporte-t-elle également la certitude d'une mort inéluctable¹².

Revenons au perfectionnement des techniques domestiques, à la fois produits de diffusion et d'inventions locales. De quoi disposait-on avant l'intrusion des Blancs en Afrique centrale ? Naturellement, une pluralité d'outils était disponible. L'objet standardisé, servant d'auxiliaire à la main de l'homme, est l'un des critères par lequel l'archéologie atteste l'apparition de l'homme lorsqu'il a atteint le stade de la station droite. Il est à la base de l'apparition des premiers espaces fondés sur la technologie.

En Afrique centrale, c'est de manière précoce que l'âge du fer a pris la relève de l'âge de la pierre ancien et récent. Pour preuve, le secret des techniques de la forge passait pour un attribut royal. D'où le néologisme, créé par Georges Balandier, de « *roi-forgeron* » qui ne signifie nullement « roi-artisan », mais plutôt « roi-maître de forge », le « détenteur des secrets supranaturels¹³ ». Au demeurant, la signification la plus plausible de l'origine du nom *Congo* est, simplement, celui de fer et ses dérivés : houe, hache, couteau de jet (*nkongo*), terme courant dans la plupart des langues

Louvain-la-Neuve, 2013, pp. 249-250.

12 KAMA KAMANDA, *Les contes du griot*, Paris, 1988, pp. 168-169.

13 G. BALANDIER, *La vie quotidienne au royaume du Congo, du XV^e au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 2013, p. 100.

bantoues. Le roi était donc le seigneur de la forge (Mani *nkongo*) et, le lieu de sa résidence, Mbanza *Nkongo*. Dans la transcription portugaise, cela s'est traduit par *Mani Congo* et *Mbanza Congo*¹⁴.

Le Père Laurent de Lucques (1700-1717) a relaté la manière, curieuse à ses yeux, de cette fabrication du fer : « *Ils allument le feu à terre et eux-mêmes étant assis à terre, ils exercent leur art avec tranquillité. Les instruments dont ils font usage nous étonnent. Ils n'ont ni marteau ni enclume, ni d'autres instruments dont on se sert chez nous. Ce qui leur sert de marteau c'est un fer, massif et gros, de façon à remplir la main. L'enclume est une pièce de fer, placée à terre comme un morceau de bois. Le soufflet de forge est formé de certains morceaux de bois creux sur lesquels on a étendu une peau. Ils soulèvent et abaissent cette peau avec la main et donnent ainsi du vent au feu ; cela leur réussit très bien et sans peine.* »¹⁵

Les trois outils courants en fer, parce que de fabrication ancienne, furent le couteau, la hache de parade (avec pointe de la queue s'introduisant dans un manche de bois), puis le petit pilon en fer massif (*nzundu*) servant à battre le minerai chauffé. De là, on en vint à d'autres fabrications : lance, flèche, cloche double (*ngonge*), insigne de chef à usage de communication.

Rien que l'univers des techniques d'acquisition des produits domestiques, tel que le relatent les témoins de l'époque, était impressionnant. Le simple « ramassage » de nourriture avait, en effet, ses techniques : la collecte de chenilles, d'insectes, coléoptères et autres larves comestibles connaissait son apprentissage, de même que l'extraction d'huile de palme ou celle de vin de palme, suivant la diversité des palmiers (*elaeis guineensis*, *raphia gentilii*, *raphia laurentii*).

Le capucin Jean-François de Rome (1648), qui nous renseigne si bien sur la vie quotidienne de l'époque, précise : *Leur façon de grimper sur ces palmiers est vraiment merveilleuse (...) ils ne se servent ni d'échelle ni de corde mais d'un cerceau très résistant, de forme ovale et qui s'ouvre et se ferme. Ils s'entourent le corps et le palmier de ce cerceau, en se tenant à quelque distance du palmier, de sorte que commodément ils puissent y mettre le pied en appuyant les reins contre le cerceau ; ceci fait, des deux mains ils soulèvent le cerceau de deux palmes, en plaçant au même moment les pieds en haut. Comme le tronc du palmier est rugueux, tant que le cerceau*

14 La première écriture de la toponymie congolaise a donc été faite par les Portugais, conformément à l'écriture de leur langue dans laquelle la graphie /c/ est utilisée pour le /k/. Ainsi, dans les textes anciens, de la même époque, on trouve les transcriptions suivantes : *Cuango* (au lieu de Kwango), *Cuanza* (au lieu de Kwanza) ; *Cabinda* (au lieu de Kabinda). C'est à partir du XIX^e siècle, qu'apparaît l'usage de la lettre /k/ par des auteurs de langues anglo-saxonnes. Les deux termes, *Congo* et *Kongo*, sont alors utilisés indifféremment suivant la différence de langues mais prononcés de la même manière. L'orthographe la plus ancienne, celle de la langue portugaise, fut adoptée par l'État léopoldien. En effet, dans les règles adoptées en 1892 pour la transcription des mots « indigènes », on note les précisions suivantes : « *C et Q disparaîtront, comme faisant double emploi, et seront remplacés par la lettre K ; à titre exceptionnel, on conservera l'orthographe de certains noms lorsqu'elle a été consacrée par un long usage, exemple Congo* ».

15 J. CUVÉLIER, *Relations sur le Congo du Père Laurent de Lucques 1700-1717*, Bruxelles, IRCB, 1953, pp. 139-140.

que les pieds s'y accrochent facilement. Ainsi, soulevant successivement le cerceau et déplaçant les pieds vers le haut, ils arrivent facilement à la cime du palmier. Comme ils sont très habiles et agiles, ils montent et descendent avec une telle rapidité qu'à les voir on est saisi de crainte¹⁶.

Pour la fabrication d'ustensiles domestiques, la terre argileuse servait d'appoint pour la poterie, de dimension et de modèle variables, suivant l'usage auquel elle était destinée et les motifs décoratifs appliqués. La vannerie n'était pas en reste : les pièces étaient à base de lianes écorcées et fendues. Il s'agissait de paniers destinés à la pêche, au portage ou à la mise en réserve de provisions ou d'objets domestiques.

Cette activité était doublée du tissage. Un art exercé avec talent chez les Kongo à partir des fibres végétales du palmier raphia, alliant la compétence technique à l'exigence esthétique. « *Après avoir traité ces feuilles (de palmier) à leur façon, décrit Duarte Lopes, ils en tirent des fils, tous également fins et délicats ; plus le fil est long, plus il est estimé, car il permet de tisser de plus grandes pièces* »¹⁷. En observant ces étoffes au XVIII^e siècle, Laurent de Lucques note : *Elles sont vraiment belles et curieusement travaillées. Quelques-unes ressemblent tout à fait au velours, d'autres sont ornées de diverses décorations et d'arabesques au point que c'est merveille qu'on ait pu, avec des feuilles de palmier et d'autres arbres, faire des tissus aussi fins et aussi beaux, qui n'ont rien à envier à la soie*.¹⁸

Ces tissus (*mbongo*), portés par des notables, servaient aussi de monnaies, dont certains modèles avaient des noms plus spécifiques (*dikuta*, *mpusu*)¹⁹. Quant aux nattes, elles étaient largement utilisées ; elles servaient à l'ornement des maisons auxquelles elles donnaient une belle apparence ; mais elles étaient également utilisées pour se coucher.

Cette créativité technologique était soutenue par une grande capacité d'échanges. D'où l'importance des marchés, d'envergure variable, inscrits, dans le calendrier traditionnel, sur quatre jours, avec un « *dimanche* » (*nsona*), variable d'une région à une autre, réservé au marché. Ces espaces d'échange étaient des lieux privilégiés de découverte de nouveaux produits et d'opportunités de les acquérir par troc. Ainsi, les nouvelles techniques de flèches, de lances, de pirogues, d'hameçons, de paniers ou de poteries connaissaient une expansion de proche en proche, au point de s'étendre sur de longues distances.

Les travaux archéologiques ont mis en lumière quelques-uns de ces modes de diffusion. Celui des « croisettes de cuivre » et autres bijoux en

16 F. BONTINCK, *La fondation de la mission des Capucins au royaume du Congo* (1648) par Jean-François de Rome, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1964, p. 88-104).

17 F. PIGAFETTA, *op. cit.*, pp. 36-37.

18 CUVÉLIER, J. *op. cit.*, pp. 56). Pour plus de détails, voir MABIALA MANTUBA-NGOMA, , « Femmes et écriture dans l'histoire culturelle yombe », I. NDAYWEL È NZIEM, et A. NDINGA-MBO, éds., *Hommage à Théophile Obenga : Afrique centrale et Egypte pharaonique*, Paris, éditions du Cygne, 2020, pp. 69-92.

19 En langue kikongo, *mbongo* (bongo) signifie « argent ». Dans le Zaïre de Mobutu, les *makuta* (pluriel de *dikuta*) constituaient une subdivision du Zaïre-monnaie (1 zaïre équivalait à 100 makuta).

métal dans la savane du Sud, de part et d'autre du Katanga ou celui de la poterie blanche finement décorée, exhumée sur les sites de Kinshasa (Gombe, Kingabwa) mais aussi celui des coquillages (*nzimbu*) et des tissus-monnaies déjà évoqués, sur de nombreux sites au Kongo central, sur les rives du Kwango, du lac Maindombe et en amont du fleuve²⁰.

La tragédie du roi Afonso ou l'impossible coopération gagnant-gagnant

Arrêtons-nous un peu sur le cas de Dom Afonso, le deuxième roi chrétien du Kongo qui, succédant à son père qui avait fini par rejeter le baptême, fut qualifié de *Constantinus novus*²¹. C'est le monarque qui ouvrit tout grand le royaume à la christianisation et aux innovations d'origine externe. Sa gourmandise pour des innovations importées semble avoir été exceptionnelle ; elle semble avoir été comparable à des demandes d'aide au développement des présidents africains de nos jours. Il fit de la modernisation du royaume un projet politique. C'est lui qui le réclamait au lieu que cela lui soit proposé, ou imposé, par son partenaire, le roi du Portugal. Il ne cessa de solliciter l'envoi de missionnaires ; il se fit lui-même le champion et le protecteur de l'orthodoxie catholique.

Le Kongo est le seul royaume antique, en Afrique, pour lequel l'on dispose d'un corpus de correspondances entre un roi africain et son homologue européen à une époque aussi reculée que le XVI^e siècle²². Vingt-deux lettres du roi chrétien, Dom Afonso ont été éditées et sont disponibles, parmi tant d'autres lettres qu'il aurait envoyées au cours de son long règne de près d'une quarantaine d'années, de 1506 à 1543. Les réponses de ses homologues portugais (Dom Manuel puis Dom João III) ont hélas disparu. Toutefois, l'on dispose des corpus d'instructions (*regimentos*) des rois portugais à leurs émissaires auprès du monarque africain, qu'il s'agisse d'un émissaire politique (1512) ou des missionnaires (1529).

Cette page d'histoire aurait pu intéresser davantage les Africains pour déceler, dès le départ, les ambiguïtés de la « coopération » avec ses agendas cachés, pour mieux se préparer à élaborer ses politiques extérieures de l'âge postcolonial.

20 E. CORNELISSEN, « Fouiller le sol à la recherche du passé congolais », VELLUT, J.L., éd., *La mémoire du Congo : le temps colonial*, Tervuren, éd. Sneek-MRAC, 2005, pp. 58-60.

21 B. O'BWENG-OKWESS KIZOBO, "le parallélisme historique entre l'empereur Constantin I^{er} et le roi kongo Afonso I^{er}", THEKLA SANSARIDOU et al. (éds), *Graeco-Africana et Afro-Byzantina*, Johannesburg, Presses Universitaires de Johannesburg, 2016, pp. 137-143.

22 L JADIN et M. DICORATO, *Correspondance de Dom Afonso roi du Congo 1506-1543*, Bruxelles, ARSOM, 1974. Les indications de page des lettres citées figureront dans le corpus du texte de cette contribution.

Situons d'abord le décor général. Sur le plan spatial, les relations entre les deux capitales, *Mbanza Kongo* et Lisbonne, passaient par *Mpinda*, le port du royaume, puisque la capitale congolaise se situait au centre du pays. De plus, les rapports et les messages passaient par le relai de São Tomé où résidait une colonie portugaise peu intéressée au développement de ces relations cordiales qu'elle ne manquera pas de saboter. Par ailleurs, depuis les apparitions sur la côte des caravelles de Diogo Cão et l'accostage, le 29 mars 1491, des premiers civilisateurs, missionnaires et ouvriers portugais, bien des choses avaient changé ; d'autres événements étaient intervenus dans l'univers du roi du Portugal, et dont Afonso ne maîtrisait pas l'implication.

D'abord, Il s'agissait des retombées des découvertes de Christophe Colomb (1492). Ensuite, les conflits avec l'Espagne avait conduit au partage, par le pape, de nouvelles terres entre les deux puissances maritimes par le *traité de Tordesillas* (1494), la côte brésilienne, visité seulement en 1500, faisant partie de la zone réservée au Portugal (1500). Le monarque portugais ne pouvait se contenter uniquement des relations idylliques avec le Kongo, au nom du christianisme. Il se préoccupait aussi et surtout de la rentabilité de ces expéditions. Ce qui l'arrangeait le mieux était le recrutement des esclaves au Congo et leur utilisation au Brésil comme travailleurs dans les plantations de la canne à sucre. Dès 1512, les instructions royales étaient précises à l'attention de son envoyé au Kongo :

Bien que notre principal but soit de servir Notre Seigneur et de lui faire plaisir, à lui, Dom Afonso, comme à un roi chrétien, vous lui rappellerez, comme si venant de vous, ce qu'il doit faire. Vous veillerez à ce que l'on procède immédiatement au chargement des navires avec ce qu'il jugera bon de fournir tant en esclaves qu'en cuivre et en ivoire (...) Vous tâcherez de savoir quel genre de commerce existe là-bas et avec qui on peut le faire. Voyez si les esclaves, le cuivre, l'ivoire et les autres produits du pays sont un monopole du roi ou s'il y a des marchands. Quant au lac²³ dont on dit qu'il se trouve à la limite du royaume du Kongo, vous chercherez à savoir ce qu'il en est. Quelle est sa superficie ? La région est-elle peuplée et de quelle sorte d'habitants ? Y a-t-il des bateaux sur ce lac ? À quelle du territoire du Kongo est-il situé et de quel pays est-il limitrophe. (pp. 41-44)

En bon africain, Afonso, comptait sur la bonne foi, de son partenaire ; ses préoccupations étaient d'une toute autre nature : la christianisation de l'ensemble du royaume ; l'instruction massive des élèves ; la construction des églises et de son palais ; la codification des lois du royaume ; l'arrivée des médecins, des pharmaciens ainsi que des maçons.

Dans cette quête du progrès, son domaine de prédilection était l'instruction. L'enseignement sur place se faisait avec beaucoup de rigueur.

23 Il s'agit de l'actuel *Pool Malebo*, l'excroissance du fleuve entre Kinshasa et Brazzaville.

Afonso lui-même a expliqué, dans son courrier du 5 octobre 1514, la méthode qu'il utilisa au départ, pour asseoir ce programme : « *Nous réunîmes tous nos frères, fils et neveux ainsi que les fils de nos serviteurs. Nous fîmes faire des palissades très hautes avec beaucoup d'épines au sommet, pour qu'ils ne sautent pas et ne s'enfuient pas. Ensuite nous avons confié ces jeunes gens aux religieux pour qu'ils les enseignent* » (p. 82)

Ces essais finirent par avoir beaucoup de succès, vu le désir des jeunes de s'instruire. Sur place, ces écoles réunirent parfois jusqu'à 600 à mille élèves.

Il envoya aussi au Portugal des dizaines de jeunes gens pour faire des études. La mortalité et les échecs, parmi ces étudiants, furent nombreux. Dans sa lettre du 27 mai 1517, Afonso leva le ton : « *J'ai reçu la lettre de V. Altesse me disant que mes parents que j'ai envoyés au Portugal pour les études n'en tirent aucun profit. J'en suis fort triste (...) Il vaudrait mieux les châtier que les renvoyer, parce que c'est par l'effort que l'on gagne le royaume des cieux. Pour remédier à leurs désordres, V. Altesse²⁴ pourrait disperser ces étudiants en des couvents différents pour qu'ils ne se fréquent pas. Si toutefois, ils ne faisaient pas leur devoir, qu'ils soient châtiés* » (pp. 126-127)

Un certain nombre d'entre eux réussirent brillamment leurs études. Le cas le plus connu est celui de son propre fils, Dom Henrique, qui parlait le latin, de l'aveu même du roi du Portugal. Il fut nommé évêque, le 8 mai 1518, par le pape Léon X, alors qu'il n'avait pas encore atteint ses 26 ans. Le pape lui accorda aussi la dispense d'irrégularité de naissance en tant que « *fils de roi adultère ou de mère non régulièrement mariée* » (p. 133)

Au-delà de ce succès, les autres domaines de modernisation aboutirent à des résultats plutôt médiocres, à cause des ambiguïtés et des malentendus créés par le développement de la traite négrière. Dans sa longue lettre du 5 octobre 1514, Afonso détaille à son homologue portugais les difficultés auxquelles il était confronté avec le personnel portugais :

« *Les maçons que vous nous avez envoyés pour construire une église nous ont demandé l'autorisation de partir. Chacun avait déjà acheté, avec l'argent que nous leur donnions, quinze à vingt esclaves sans avoir rien fait (...) Pour que V. Altesse sache combien de tromperies on nous a faites, apprenez que nous avons demandé aux maçons qui restèrent de nous faire une maison. Ils commencèrent d'en faire les fondations pendant une année. Ils allaient chaque jour y mettre une pierre et retournaient chez eux, mais ils n'en venaient pas moins nous demander de l'argent (...) On travailla à cette maison pendant cinq années et ils ne purent l'achever. Ils ne l'achèveront pas d'ici dix ans. Nous demandons à V. Altesse de porter remède à cette situation, car les tromperies et les injures dont ces hommes nous accablent, touchent également V. Altesse* ». (pp. 87-88)

24 V. Altesse signifie « Votre Altesse ».

Les missionnaires ne faisaient pas exception. « ...ils venaient tous les jours nous demander de l'argent. Comme nous leur en donnions, ils commencèrent à faire du commerce, à acheter et à vendre des esclaves. Voyant ce désordre, nous leur priâmes, par amour de notre Seigneur, de n'acheter que de vrais esclaves et aucune femme, pour ne pas donner le mauvais exemple. Sans se soucier de cela, ils commencèrent à remplir leurs maisons de femmes de mauvaise vie. Le P. Pero Fernandez donna naissance à un mulâtre. Les jeunes gens qu'ils instruisaient, prirent la fuite et allèrent raconter ce fait à leurs pères et mères. Tous commencèrent à se moquer et à rire de nous. Ils disaient que tout était mensonge et que nous les avions trompés. Nous en avions une grande tristesse et ne savions que répondre. » (pp. 82-83)

Les intermédiaires portugais se plaisaient à détourner le courrier entre les monarques, à confisquer les cadeaux ou à modifier les messages ou les directives :

« *Estevão da Rocha arriva au fleuve avec un navire. Il nous dit qu'il était fonctionnaire de la chambre de V. Altesse et venait sur vos ordres (...) De plus, il nous déclara que, si nous voulons écrire à V. Altesse ou lui envoyer un message, il s'en chargerait. Nous avons envoyé avec lui notre cousin Dom Pedro, Dom Manuel notre frère, et nos autres neveux avec une lettre pour V. Altesse et une autre pour la reine Dona Leonor. Par l'intermédiaire de ces parents, nous vous faisons parvenir 700 manilles, beaucoup d'esclaves, perroquets, autres animaux ainsi que des civettes. Estivão da Rocha nous dit d'envoyer les présents au port avant les ambassadeurs et nous en avons donné l'ordre. Ensuite, il se rendit au port avec mes parents et vit toutes les marchandises à l'intérieur du navire. Il prit alors la lettre destinée à V. Altesse et la jeta dehors dans la boue. Il brisa aussi un bras à notre neveu qui ne voulait pas quitter le navire et qui s'y cramponnait. Il jeta dehors tous nos parents et s'en fut avec tout ce que nous avions envoyé à V. Altesse* » (p. 84)

À cause de ces tracasseries liées au mercantilisme des courtiers, Afonso envisagea d'acheter un bateau avec lequel il pouvait assurer les navettes, de manière sécurisée, entre le Kongo et le Portugal. Le 26 mai 1517, il en fit la demande à son homologue : « *J'ai grand besoin d'avoir un navire et vous me feriez une très grande faveur en me le laissant acheter. Je ne sais pas pourquoi V. Altesse ne veut pas y consentir. Grâce à ce navire, je serai mieux pourvu de tout ce que j'achète pour le service de Dieu (...)* » (p.127).

Une dizaine d'années plus tard, le 6 juillet 1526, Afonso s'expliquera davantage sur cette nécessité de contrôler le trafic entre les deux pays : « *V. Altesse doit savoir que notre royaume va à sa perdition, de sorte qu'il nous faut apporter à cette situation le remède nécessaire. Ce qui cause beaucoup de dévergondages, c'est le fait que le chef de votre factorerie et vos officiers donnent aux marchands la permission de venir s'établir dans ce royaume, d'y vendre des marchandises, même celles que nous interdisons (...)* Nous

ne mesurons pas toute l'importance de ce dommage car les marchands enlèvent chaque jour nos sujets, enfants de ce pays, fils de nos nobles, même des gens de notre parenté. Ils les enlèvent et les vendent. Cette corruption et cette dépravation sont si répandues que notre terre en est entièrement dépeuplée » (pp.155-156)

À ces questions précises, Dom João III a présenté en 1529 une réaction directe, condescendante et colonialiste avant la lettre, dans sa prétention de connaître la situation du Kongo mieux que son propre roi :

« Vous me dites que vous ne voulez pas que l'on fasse dans vos royaumes le commerce des esclaves, parce que ce trafic dépeuple votre pays. Vous me dites ceci à cause des ennuis que vous occasionnent les Portugais. Ceux-ci, au contraire, m'ont dit combien le Kongo est vaste et tellement peuplé qu'il semble qu'aucun esclave n'en soit jamais sorti. Ils disent aussi que vous faites acheter ces esclaves hors de votre royaume, que vous les mariez, les convertissez et, de cette façon, le pays est très peuplé. Avec les prisonniers que les armées amènent d'une part, et avec ceux que vous faites acheter aux pumbos²⁵ d'autre part, il me semble qu'il y ait maintenant encore, dans votre pays, beaucoup d'esclaves. De plus, vous me demandez un navire. Ce qui m'étonne, car mes navires sont aussi les vôtres (...) Vous avez l'impression que l'on réalise des bénéfices en envoyant des navires chez vous, alors que, bien des fois, ils ne suffisent même pas à payer la solde de l'équipage. Cependant, quand vous le désirez, vous pouvez disposer de mes navires comme s'ils étaient vôtres ! Le fait que vous ne vouliez pas que l'on envoie des marchandises au Congo va à l'encontre des usages de tous les pays. On vient au Portugal de tous les coins du monde pour y acheter et vendre ce que l'on veut. » (pp.175-177)

La mauvaise foi de la couronne portugaise était évidente, tiraillée qu'elle était entre l'impératif de la traite négrière pour rentabiliser ses terres du Brésil et la nécessité de ne pas trop décourager Afonso dans ses élans d'orthodoxie chrétienne. Sur la traite négrière, le grand mérite du roi du Kongo a donc été d'atténuer, au nom du christianisme, la pratique de ce commerce honteux dans son royaume. Les négriers seront obligés de se tourner davantage vers les rivages angolais et assurer le surgissement commercial du port de Luanda.

L'apport le plus important de cette « coopération » fut, en réalité, d'ordre informel. Plus encore que l'instruction si chère à Afonso, ce furent les cultures agricoles nouvelles, introduites par les négriers, pour nourrir les esclaves dans la région côtière, qui eurent plus de succès en raison des facilités qu'elles représentaient par rapport aux espèces similaires locales. Elles allaient survivre jusqu'à notre vécu d'aujourd'hui.

²⁵ Grand marché d'esclave au Pool Malebo, à Kinshasa actuelle.

Ainsi, les tubercules nouveaux (patate douce, manioc du Brésil) se mirent à supplanter les tubercules locaux (manioc d'origine locale, igname, taro)²⁶. Il en fut de même des céréales : les anciennes (millet à chandelle, sorgho) subirent la concurrence des nouvelles (maïs), plus faciles à travailler. L'intégration de ces nouveaux produits fut aisée parce qu'ils se laissaient traiter, suivant les techniques traditionnelles de consommation qui leur étaient appliquées. Les témoignages sur les techniques alimentaires préexistantes correspondent en gros à celles appliquées aux plantes d'origine américaine.

Ainsi, le capucin Jean-François de Rome nous explique le traitement qui était appliqué à l'igname ou au manioc d'origine locale :

*« Leur tient lieu de pain une racine appelé madioka. Quand on déterre cette racine, elle est vénéneuse. Pour enlever le poison on la fend au milieu et on la met dans l'eau où on la laisse rouir durant deux ou trois jours, puis on la retire de l'eau et on la met sécher au soleil (...) ils ont aussi l'habitude de faire de la farine de cette racine »*²⁷ Sur le traitement du millet, Laurent de Lucques précise : *« Ils font au moyen de deux pierres, l'une grosse, l'autre petite, une farine très blanche comme celle de notre blé... ils font leur bouillie préparée dans un poêlon de terre et de l'eau bouillante »*.²⁸ Quant à la consommation des arachides, celle-ci était déjà acquise dans la région du Pool Malebo à la fin du XVII^e siècle : *« Le nguba (arachide) est un fruit qui pousse sous la terre [...], le fruit, qui ressemble à une noix d'amande ronde, est enfermé dans une bourslette qui s'ouvre facilement. Les Noirs en font une grande provision. Ces arachides servent à leur alimentation et aussi condiment pour tous les mets ; en effet, broyé, ce fruit secrète comme un lait d'amande, qui non seulement donne son goût aux mets, mais sert de condiment à cause de l'huile qu'il produit. On mange ces fruits cuits ou grillés comme on fait avec les noix d'amande »*²⁹.

Il est possible de suivre la progression de l'expansion des produits depuis la côte atlantique jusque dans l'arrière-pays. On trouve, par exemple, chez les Kuba, au confluent du Kasai et du Sankuru, le récit de l'introduction du tabac, inconnu jusque-là, qu'a recueilli l'ethnologue hongrois Torday :

« Il y avait un homme nommé Lusana Lulumbala qui fut saisi de l'envie de courir le monde. Il partit... un jour, il revint. Les hommes et les femmes lui apportèrent des aliments et du vin de palme et lui demandèrent de raconter ses aventures. Il s'assit au milieu d'eux, sortit une pipe de son sac, la remplit de tabac et, après l'avoir allumée, il commença à fumer. Les spectateurs se levèrent d'un bond, en criant : « Qu'est-ce qui lui est arrivé ?

26 I. NDAYWEL È NZIEM, *L'invention du Congo Contemporain : traditions, mémoires, modernités*, Paris, L'Harmattan, 2016, tome II (« le manioc au Congo : la *chikwangue* dans tous ses états », pp. 267-284)

27 F. BONTINCK, *op. cit.* 1964, p. 88.

28 J. CUVELIER, *op. cit.*, p. 76.

29 L. CALTANISSETTA (da), *Diaire congolais 1690-1701* (trad. de l'italien par F. Bontinck), Louvain-Paris, Nauwelaerts, pp. 105-106.

Il mange du feu et boit de la fumée ! » Mais le voyageur dit : « Ne vous effrayez pas. Je vais vous expliquer ce que je fais. Pendant mes voyages, je suis arrivé dans un lieu appelé Pende dont les habitants s'appellent Tupende. Ce peuple boit la fumée de la plante qui s'appelle makaya. Ils m'ont enseigné à le faire et je vous l'enseignerai. J'ai apporté aussi les graines du makaya afin que vous puissiez le cultiver ici. « Est-ce que cela a un bon goût ? » « Oui ! », répondit-il, et il leur tendit la pipe afin qu'ils puissent en faire l'expérience [...]. C'est ainsi que les Bushong apprirent à fumer le tabac que Lusana Lulumbala avait apporté de chez les *Tupende*³⁰.

Séduction de la nouveauté : piège de la dépendance et naissance de l'ordre proto-colonial

Le XIX^e siècle, le siècle de la conquête de l'arrière-pays, démarra sous le signe des nombreuses apparitions d'hommes blancs dans plusieurs régions du pays, prétendant résoudre des énigmes géographiques et meubler les blancs de leurs cartes³¹. Ces incursions aboutirent à une guerre de conquête généralisée pour chasser du terrain les concurrents afro-arabes, s'emparer de l'ivoire et obtenir la soumission des chefs locaux. Les Congolais furent perdants, non exclusivement par la modestie de leur armement, mais aussi parce que, malgré le climat d'hostilité ambiante, ils ne manquaient pas de lorgner sur des produits importés détenus par ces mêmes étrangers.

Cette histoire de l'expansion commerciale, des crises et des mutations qu'elle a entraînées, est connue³². Déjà, à l'ère de la traite négrière, les produits importés, on l'a vu, remontèrent le cours du fleuve et répandront dans des pistes de la savane, ainsi que dans le haut-fleuve, grâce à des intermédiaires locaux. En parallèle, un autre foyer commercial, sur la côte de l'océan Indien, se développa à partir du XVIII^e siècle, dominé par la dynastie des *Busaïdi*, au pouvoir à Oman depuis 1749. Quittant la zone côtière, ces courtiers de la côte indienne pénétrèrent dans l'arrière-pays, à la recherche de l'ivoire et des esclaves, au point qu'au XIX^e siècle, Zanzibar devint un gros importateur d'esclaves mais aussi un important distributeur de ceux-ci vers d'autres destinations.

À cause de cette double activité, à partir des deux côtes, atlantique et indienne, l'espace congolais fut subdivisé en plusieurs zones marchandes soudées les unes aux autres. À l'Ouest, l'espace du bas-fleuve avait son prolongement dans celui du haut-fleuve auquel il était connecté par le grand marché de *Pumbu*. Vers le Sud, il était connecté avec l'espace luso-

30 E. TORDAY et T.A. JOYCE, *Notes ethnographiques sur les peuples communément appelés Bakuba et les peuplades apparentées*, Tervuren, MRCB, 1911, pp. 224-225.

31 Pour une vue panoramique de ces « explorations », voir NICOLAÏ, H., « L'image de l'Afrique centrale au moment de la création de l'État Indépendant du Congo », *Le Centenaire de l'État Indépendant du Congo*, Bruxelles, ARSOM, 1988, pp. 13-39.

32 E. M'BOKOLO, *Afrique noire : histoire et civilisations du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Hatier-AUF, 2004 (2^e éd.), pp.165-187, 210-217.

africain qui, le Congo méridional et l'Angola septentrional, traversait le continent à ce niveau de part en part. À l'Est, le Katanga, le Maniema et le Sankuru-Kasai, constituaient des espaces restreints également interconnectés, dominés par des marchands swahili. La généralisation du fait commercial à longue distance apporta aussi celle de la distribution tout azimut des produits importés et, partant, celle des savoirs nouveaux avec pour conséquences, le surgissement des innovations et le bouleversement des habitudes.

Une étude intéressante a tenté de faire l'inventaire de ces changements dans l'espace de l'Équateur et du Haut-fleuve. Le commerce nouveau fut à la base du perfectionnement de l'art de fabrication de la pirogue, désormais de grandes dimensions, pour affronter les eaux profondes du fleuve, transporter tant d'esclaves et de l'ivoire, aligner un nombre important de piroguiers et effectuer de longues distances pendant plusieurs jours. S'instaurera alors une spécialisation du travail : les « riverains » se consacrant à la navigation et à la pêche, et les « terriens », à la fabrication de pirogues et au perfectionnement des instruments de travail au niveau de la forge.

L'intensité des échanges internes et externes allait développer une grande habilité à calculer les prix et à assurer la conversion des monnaies (en fer et en cuivre). À cause de la multiplication des bouches à nourrir et l'expansion des cultures du manioc et de la banane plantain, les peuples de la cuvette inventèrent de nouvelles techniques culturelles, basées sur la conquête des terrains marécageux pour créer des champs artificiels à la manière des campements de pêche devenus des villages permanents. Naquirent également de nouveaux procédés de conservation qui assuraient la consommation du manioc pendant plusieurs jours. L'introduction des armes à feu apporta des innovations dans l'art de la chasse et de la guerre. On se mit aussi à fabriquer des projectiles à base de morceaux de plomb coupés ou fondus, voire même des fusils, à partir des morceaux de tuyaux³³.

Cette dynamique, ignorée ou minimisée, ne sera pas prise en compte dans l'élaboration des politiques coloniales dans ses logiques d'exploitations, trop sûres d'améliorer le « bien-être indigène » sans trop s'interroger sur les conditions de ce bien-être et sur les éléments auxquels il reposait initialement.

Un malentendu profond va planer sur la définition même de la « misère » et de la « richesse », telle qu'elle était comprise par « l'indigène » et le « colonisateur », les facteurs anciens de riches ayant été la jouissance de terres et la disposition du temps de travail pour s'adonner à des activités variables : cueillette, travail de champ, chasse et piégeage du gibier.

33 J. MUMBANZA MWA BAWELE, « Le grand commerce du fleuve Congo et la création des savoirs nouveaux en Afrique équatoriale aux XVIII et XIXe siècles », in P. MABIALA MANTUBA-NGOMA et M. ZANA ETAMBALA, (éd.), *La Société congolaise face à la modernité 1700-2012. Mélanges eurafricains offerts à Jean-Luc Vellut*, Tervuren-Paris, MRAC-L'Harmattan, 2016, pp. 259-305.

L'ère coloniale va donc introduire la *pauvreté*, celle qui revenait à priver l'autochtone de ses opportunités initiales en l'obligeant de se mettre au service du Blanc pour sa survie. C'est par contrainte et par nécessité de payer l'impôt, avec l'argent du Blanc, qui amènera « l'indigène » à se faire embaucher auprès de celui-ci, pour avoir à satisfaire à ses exigences. À l'ère coloniale, dans l'entre-deux-guerres, un « jeton métallique », porté en pendentif, sera la quittance qui attestera qu'on était en ordre avec le fisc ; cette « quittance » sera variable d'une année à l'autre³⁴.

Pourtant, les techniques domestiques locales décrites par les témoins européens du XVII^e siècle, telles que le panier en osier, la petite houe des champs, la hotte pour le transport sur le dos, feront de la résistance, demeureront intactes pendant toute la période coloniale jusqu'à nos jours, sans qu'on se soit préoccupé, hier comme aujourd'hui, à les moderniser en les rendant plus efficaces ou en réduisant leur degré de pénibilité. Il en est de même de la cuisine en bois de chauffe sur trois pierres de soutien ou de la grosse liane en cerceau pour monter vers la cime du palmier.

La dynamique locale, glanera de manière informelle par elle-même, dans les produits importés, quelques éléments nouveaux pour améliorer les conditions de vie locales. Ainsi, le petit fût évidé sera intégré comme grande casserole d'appoint pour la cuisson du manioc et la fabrication de la chikwangue en lieu et place de la marmite d'argile. Les cadres d'anciennes bicyclettes seront recyclés pour servir de canons à la fabrication des fusils. La dame-jeanne, censée être jetée après la consommation du vin des Blancs, sera recherchée pour être utilisée comme récipient pour la conservation de l'eau ou du vin de palme et suppléer de la sorte à la carence de la calebasse, trop fragile ou de dimension plus modeste. Cette différence d'usage du même produit technologique était parfois l'objet de malentendus. Nombre de produits importés furent soumis à des usages nouveaux : la bougie devint un ingrédient pertinent pour l'alchimie du sorcier, y compris le miroir, objet curieux de reproduction de l'humain sur un objet. Suivant la tradition, il était dangereux de se regarder dans un miroir lors du passage d'un cercueil. On y verrait, à coup sûr, le défunt, assis sur son cercueil et tournant son regard de tout côté. Si d'aventure l'on croisait ce regard, on était voué à une mort certaine, dans un très bref délai. Il fallait donc éviter de prendre un tel risque en jouant avec un miroir dans l'environnement des funérailles.

Au cours du temps, ces malentendus donneront parfois lieu à des malentendus, si bien rapportés sous forme d'anecdotes rocambolesques, comme l'histoire d'un vieillard qui entra dans une boutique pour acheter une petite boîte hermétique destinée à conserver ses menus objets. On

34 Ce jeton métallique représentait un animal, un végétal ou un objet suffisamment connu des contribuables : buffle (1924), éléphant (1925), singe (1926), palmier (1927), tête de lion (1928), voiture (1929), machette et trois palmiers (1930), avion (1931), bicyclette (1932), crocodile (1933), bateau (1934), hippopotame (1935), pirogue (1936), épi de maïs (1937), brouette (1938), brouette (1938), bananier (1940) (NDAYWEL É NZIEM, I., *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République démocratique*, Bruxelles-Kinshasa, De Boëck-Afrique éditions, 1998, p. 385).

lui en proposa une ; il l'acheta. Il s'agissait d'une boîte de cirage. Peu de temps après, on le vit revenir dans la boutique, furieux et exigeant qu'on lui vende une boîte propre et non salie avec une pâte noirâtre à l'intérieur. Il n'avait que faire du cirage dont il ne connaissait pas l'usage, alors qu'il n'avait besoin que de la boîte vide.

De même, dans les milieux urbains, il arrive que des fils électriques ou téléphoniques souterrains soient déterrés par des soi-disant bandits, parce que le plomb qui leur sert d'emballage, était recherché pour être découpé en petits morceaux et servir de cartouches pour la chasse.

Cela nous renvoie à la mémoire des grandes méprises de l'ère coloniale. La vaccination, imposée à la population, pour lutter contre les maladies endémiques, sera prise pour un empoisonnement. Après l'usage de cette piqûre à l'avant-bras, il était recommandé de presser sur la plaie autant de fois qu'on le pouvait, la nettoyer vigoureusement et s'administrer, si on le pouvait, un antipoisson. De même, la viande en conserve, de couleur rougeâtre, consommée par les colons, passait pour être d'origine humaine. L'embonpoint de certains d'entre eux était perçu comme la preuve physique de ce statut étrange de Blanc cannibale.

Ce cannibalisme du Blanc sera également attesté par la politique de recrutement forcé de la main-d'œuvre. Comme du gibier, les hommes seront traqués pour des travaux forcés. Une fois attrapés, ils étaient emmenés au loin où ils étaient censés être mis à mort, dépecés et partagés entre Blancs. La grande mortalité qui accompagnera le travail des mines, d'agriculture d'exportation ou de construction des infrastructures, et qui imposait le recours à des recrutements fréquents de travailleurs, accrédi tera la thèse selon laquelle la « chasse à l'indigène » était dictée par la nécessité du réapprovisionnement en viande humaine. La méprise sera telle que le Blanc aux cheveux blonds sera censé faire peur aux enfants indigènes, particulièrement avec leurs yeux bleus qui passaient pour des yeux de chat.

Pour conclure

Il n'est pas surprenant que le spectacle « édifiant » de la technologie d'origine externe face à la modestie des techniques anciennes, soit encore et toujours de rigueur. Il est vrai que la modernité est le produit de l'invention mais aussi d'adoption d'une recette externe. Il n'empêche qu'il existe en Afrique, une certaine forme d'érotisme de la marchandise importée, quand bien même elle serait inadaptée aux besoins locaux. Il est significatif l'adage selon lequel un bourgeois africain, devant subir une opération chirurgicale, exigea qu'on ne lui applique pas l'anesthésie « locale » mais uniquement l'anesthésie « importée ».

L'ouverture des côtes a créé, de toute évidence, un conditionnement qui passe pour *l'ère proto-coloniale*. De ses racines, émergera, peu après, l'ère coloniale qui sera « une prodigieuse machine productrice de désirs et

de fantasmes », comme l'a déclaré Achille Mbembe. Il s'en est expliqué : *« Le mystère, qui entoure généralement la valeur des objets, se manifestait dans la manière dont les Africains échangeaient, contre l'or et l'ivoire, des produits apparemment futiles et sans valeur économique. Mais, une fois intégrés dans les réseaux locaux de signification dans lesquels leurs porteurs les investissaient des pouvoirs étendus, ces objets de pacotille apparemment sans valeur économique, acquéraient soudain une valeur sociale, symbolique, voire esthétique, considérable »*³⁵.

Pourtant, le sens local de créativité n'a pas totalement disparu pour autant, bien qu'il ait subi au fil des ans une certaine atrophie et qu'il aurait besoin d'être tenu en éveil. Son champ d'action, loin de se cantonner dans l'adaptation des produits existants venus d'ailleurs, s'étend également, encore et toujours, sur l'invention de nouveaux savoirs à partir de son héritage institutionnel et technologique.

S'il existe encore des coins du continent où cette démarche est encore possible, le territoire congolais est certainement l'un des ceux-ci. En effet, dans son immense espace forestier, la modernité coloniale n'avait pu créer, au mieux, que de simples sentiers ; ceux-ci ont disparu, depuis lors, faute d'entretien à l'âge postcolonial. De plus, la montée de la précarité ambiante et les nécessités de subsistance ont créé le besoin d'assurer la continuité des pratiques anciennes et de remettre en honneur celles qui commençaient à disparaître.

Cette pérennisation des pratiques anciennes est perceptible dans le vécu du monde rural qui passe pour une véritable encyclopédie des innovations anciennes. Rien que, dans l'univers de la flore, on peut faire le constat de multiples réalisations telles, le chaume utilisé pour couvrir les toits des maisons ; les cendres des inflorescences de palmier servant de sel et le fil raphia, de matière première dans le tissage des pagnes traditionnels ou des tapis décoratifs. On peut y ajouter la branche de palmier qui sert à la formation de la hotte, si indispensable pour le transport à dos ou encore la large feuille sauvage cueillie pour l'emballage de la chikwangue ou des produits de cuisson à l'étouffée (*maboke*). Les maladies sont soignées à partir des savoirs locaux d'ordre médicinale ; l'entretien du corps se fait à partir du frottement des feuilles servant de savon ou de parfum, et des tiges des branchages qui servent de brosse à dent. La conservation des denrées alimentaires s'obtient par le fumage par le feu ou par le séchage au soleil.

Un tel inventaire est à faire. Il peut même se réaliser de manière exhaustive. L'essentiel est de prendre conscience que le progrès du dedans est une donnée de base sur laquelle devrait être érigée la modernité réellement africaine et congolaise, parce que répondant aux besoins locaux réellement ressentis. La rééducation des regards et des imaginaires, loin des sirènes du simple mimétisme semble être la clé au décollage du continent et du pays. ■

35 A. MBEMBE, *Critique de la raison nègre*, Paris, éd. La Découverte, pp. 170-171.